



**HAL**  
open science

## École doctorale Internationale Transfrontalière

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une école doctorale. École doctorale Internationale Transfrontalière. 2010, Université Savoie Mont Blanc. hceres-02035637

**HAL Id: hceres-02035637**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035637v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation  
de l'école doctorale  
« Internationale transfrontalière »  
de l'Université de Savoie - Chambéry





# Membres du comité d'évaluation )

Président :

M. Didier ALEXANDRE, Université Paris 4

Experts :

M. Vincent DUBREUIL, Université de Rennes 2

M. Philippe JANSEN, Université Nice Sophia Antipolis

Mme Marie-Madeleine MARTINET, Université Paris 4

M. Jacques VAUCLAIR, Université de Provence

Délégué scientifique de l'AERES :

M. Pierre GLAUDES



## Contexte général

Le laboratoire « Langages, littératures, sociétés » de l'Université de Chambéry, né d'un regroupement des Lettres, Langues et SHS provoqué en 2004, était rattaché, jusqu'en 2009, à l'école doctorale thématique SISEO de l'Université de Savoie. Les enseignants chercheurs et les doctorants de Lettres, Langues et SHS, comme l'a montré l'entretien lors de la visite, occupaient dans cette ED une place très marginale. Le financement accordé aux doctorants ( publications, journées de doctorants, formation, jurys de thèse) était assuré par le laboratoire « Langages, littératures, sociétés ». Un même constat s'impose pour la diffusion de l'information, voire pour le contenu des formations méthodologiques et scientifiques.

Aussi les enseignants-chercheurs de Lettres, Langues et SHS ont-ils souhaité constituer une ED spécifique à leurs champs disciplinaires. La collaboration pédagogique et scientifique (licence, masters, co-tutelles de thèse en Lettres, langues et SHS) de l'Université de Savoie et des Universités du Piémont (Turin, Vercelli) est historique. Cette tradition, l'héritage culturel commun, la géographie commune et la volonté forte affichée par l'Université de Savoie, représentée par son Vice-président du CS lors de la visite, et par les Universités de Turin (vote du Sénat favorable) et de Vercelli (visite du président de l'Université du Piémont oriental à l'Université de Savoie fin 2008) sont à l'origine du projet d'école doctorale internationale transfrontalière (EDIT). Le comité a apprécié de pouvoir s'entretenir avec les collègues italiens de Turin et Vercelli, dont la présence montrait à elle seule quel intérêt leur institution et eux-mêmes prennent au projet de l'EDIT.

Le laboratoire « Langages, littératures, sociétés » de l'Université de Chambéry bénéficie du soutien de la région Rhône-Alpes (programmes de clusters). L'Université de Chambéry est sur le point d'entrer dans le PRES de l'Université de Grenoble : l'EDIT serait intégrée au Collège doctoral de l'Université de Grenoble, s'inscrivant dans le pôle d'excellence internationale que ce collège est appelé à développer. Dans ce collège doctoral figurent deux ED, l'une de Grenoble III (ED 50), l'autre dans Grenoble II (ED 454), dont les thématiques scientifiques sont proches de celles du laboratoire « Langages, littératures, sociétés » de l'Université de Chambéry. Enfin, l'Université de Turin appartient à un PRES qui réunit Turin, Gênes et l'Université de Nice Sophia Antipolis.

## Avis condensé

- Avis global :

Les arguments géographiques, pédagogiques, scientifiques, quantitatifs (on peut évaluer, au vu des chiffres actuels, le nombre potentiel d'inscrits dans l'EDIT à 200/230 au terme d'un contrat quadriennal) plaident en faveur de la création de cette ED. Celle-ci est, sur le site de Chambéry, une nécessité, puisque l'ED SISEO ne répond pas aux attentes des enseignants-chercheurs et des doctorants de Lettres, Langues et SHS. Le financement serait consolidé : plus de 60 % des thèses sont financées à Turin et Vercelli, 20 % le sont à Chambéry qui, en gagnant en indépendance, pourrait améliorer ses résultats dans ce domaine. La formation serait plus adéquate aux Lettres, Langues et SHS, prenant en compte dans son volet recherche des thématiques régionales communes en langue et linguistique, histoire, littératures médiévale et moderne. Néanmoins, en son état actuel, le projet, insuffisamment préparé, fait des propositions très imprécises, voire lacunaires, sur de nombreux points : le siège administratif de l'ED ; l'harmonisation des thèses et des cursus ; la langue de la thèse ; la part de financement de chaque université ; la gouvernance (le conseil d'ED proposé n'est pas conforme) ; l'organisation géographique et disciplinaire de la formation ; la part donnée à l'initiative des doctorants, qui existe à l'heure actuelle, dans cette formation à venir. Ces questions, de politique universitaire, ont un caractère juridique : les interlocuteurs français et italiens du comité demandent un statut dérogatoire, sans en préciser les contours, une demande à laquelle les membres du comité ne sont pas habilités à répondre. Il est évident que les enseignants-chercheurs qui portent avec volontarisme le projet et qui sont prêts à relever le défi en sont plus au stade de la réflexion qu'à celui de la conception.



- Points forts :
  - L'héritage culturel (région) et intellectuel (collaborations universitaires antérieures qui tracent des axes communs) qui fonde le projet international est incontestable.
  - Le projet bénéficie d'un soutien manifeste des tutelles et d'une volonté forte de collaboration entre les trois universités partenaires.
  - Le taux de financement des thèses en Italie est très favorable.
  - L'ED dispose d'un important vivier de doctorants potentiels.
- Points faibles :
  - L'absence de programme de formation et de planification du financement affaiblit considérablement le projet.
  - De même l'absence de cadre juridique harmonisé (gouvernance, formation, thèse, durée, normes d'encadrement, soutenance, composition des jurys).
  - De même encore, l'absence de définition de la localisation géographique et l'absence de mise en place d'outils administratifs communs (gestion, notation, information).
  - Enfin, la place faite à l'initiative des doctorants n'a pas été pensée et définie.

## Notation )

- Qualité de l'adossement scientifique (A+, A, B ou C) : A
- Fonctionnement de l'ED (A+, A, B ou C) : C
- Encadrement (N/HDR, durée des thèses, financements, etc.) (A+, A, B ou C) : B
- Suivi et insertion des docteurs (A+, A, B ou C) : C

NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : C

- Recommandations pour l'établissement :

Le projet de création de l'EDIT est insuffisamment construit en l'état actuel du dossier, bien que des arguments le recommandent à l'attention des experts. Il est souhaitable que le dossier prenne en compte les réalités juridiques, pédagogiques, scientifiques, administratives et financières d'une ED transfrontalière. Il doit donc être refait en vue d'un examen ultérieur. La situation des doctorants de l'Université de Chambéry doit être résolue. Il est suggéré - pour l'immédiat - un double rattachement du laboratoire « Langages, littératures, sociétés » de l'Université de Chambéry à l'ED 50 et à l'ED 454 de l'Université de Grenoble (Grenoble II et Grenoble III). Puisque l'Université de Chambéry déclare vouloir intégrer le PRES de Grenoble et que l'ED 50 souhaite développer une politique doctorale transfrontalière, l'EDIT pourrait à terme être créée à l'intérieur du Collège doctoral de Grenoble et être basée à l'Université de Savoie. Cette solution donnerait plus d'ampleur et de rayonnement à l'EDIT, tout en confortant son offre transversale de formation professionnalisante et méthodologique.



# Avis détaillé

- Administration et moyens de l'ED :

En l'état actuel, le laboratoire « Langages, littératures, sociétés » de l'Université de Chambéry semble ne disposer que de moyens très limités au niveau de l'ED SISEO qui ne se montre pas capable de prendre en compte les spécificités du secteur des Lettres, Langues et SHS. Mais le projet de l'EDIT confond politique de laboratoire et politique doctorale et n'explicite ni la question de la localisation de cette ED, ni celle de ses moyens administratifs, ni celle du fonctionnement administratif.

- Bilan quantitatif :

Ce bilan est riche d'une pratique de longue durée. En l'état actuel, à Chambéry, le suivi est aléatoire, le taux de soutenance est faible, à la différence des ED italiennes où le taux de soutenance est plus satisfaisant.

- Encadrement et suivi :

Des deux côtés de la frontière, le taux d'encadrement est très satisfaisant. Les directeurs assurent la totalité des travaux de direction, de formation, de valorisation. Tout incombe au laboratoire en France. En Italie, la recherche et la direction de travaux demeurent très personnalisées : nos collègues italiens reconnaissent que la création de l'EDIT est un défi, qui les contraindrait à prendre de nouvelles méthodes de travail.

- Financement des thèses :

En dépit des possibilités régionales (clusters, CIFRE), le taux de financement des thèses demeure assez bas (environ 23 %) en France. En Italie, les taux sont très favorables (plus de 60 % dans chaque ED).

- Formation :

Actuellement existent des journées de doctorants confiées aux doctorants. Mais la formation (professionnelle, méthodologique) est peu adaptée aux Lettres, Langues et SHS. Le dossier ne mentionne pas l'existence de méthodes de formation équivalentes en Italie. Les collègues français et italiens mettent l'accent sur les séminaires scientifiques uniquement.

- Ouverture nationale et internationale :

La dimension internationale de l'EDIT est manifeste. Elle prolonge une pratique de recherches communes qui provoque la mobilité étudiante et se traduit par une politique de co-tutelles de thèses.

- Projet :

Le projet se fonde sur un manque réel qui pénalise à l'heure actuelle les doctorants en Lettres, Langues et SHS de l'Université de Savoie : l'absence de structure doctorale adaptée à leurs besoins. Ce projet, par ailleurs, peut se prévaloir de l'existence d'une recherche commune franco-italienne. Mais il exige ou un régime dérogatoire ou de nombreuses précisions de tous ordres qui, faute d'une maturation et d'une élaboration suffisantes, n'ont pas été données au comité.



# Observations du Président )

Chambéry, le 11 mai 2010

**Présidence**

Affaire suivie par :  
Blandine JONCOUR  
Direction de la Recherche et  
des Etudes Doctorales  
Tél. : 04 79 75 84 10  
Fax : 04 79 75 91 05  
Blandine.joncour@univ-savoie.fr

N/Réf. : PRE/GA/sch/2009-10/208

Le Président de l'Université de Savoie,

à

**Monsieur le Directeur de la Section des formations  
et des diplômes  
AERES  
20 Rue Vivienne  
75002 PARIS**

**Objet : Rapport du comité d'experts concernant l'école doctorale « Ecole  
Doctorale Internationale Transfrontalière » - ED EDIT  
Directeur : Christian GUILLERE**

Monsieur le Directeur,

Je tiens à remercier les membres du comité d'évaluation de l'AERES pour la production du rapport concernant l'école doctorale « Ecole Doctorale Internationale Transfrontalière ».

Je vous prie de bien vouloir trouver ci joint, les observations sur le rapport d'évaluation formulées par le directeur de l'école doctorale, auxquelles je souscris.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



**Gilbert ANGENIEUX**

**Siège social**

Université de Savoie  
B.P. 1104  
73011 Chambéry cedex  
France

## Réponse au rapport de l'ANES sur le projet d'Ecole Doctorale Internationale Transfrontalière de l'Université de Savoie

La création d'une ED internationale de lettres, langues et sciences humaines – Ecole Doctorale Internationale Transfrontalière (EDIT) – portée par l'Université de Savoie est à la fois le résultat d'une histoire et l'effet d'une volonté. Comme le souligne le rapport d'étape, une tradition, une géographie partagée, des collaborations scientifiques régulières trouvent dans une telle ED la forme qui manquait pour rendre visible la vitalité de cette tradition. Il faut ajouter à cela ce que le rapport n'a guère retenu du dossier, la faute sans doute à la dissémination d'une information parfois touffue, voire imparfaite, qui imposait en outre une lecture attentive : la conception de l'ED est aussi avancée que possible dans un contexte de grande mobilité institutionnelle. La création du PRES de Grenoble, balbutiante quand il s'agissait d'élaborer le projet, est aujourd'hui une réalité. Ainsi, l'EDIT portée par l'Université de Savoie entend-elle prendre clairement sa place dans l'ensemble formé par le collège doctoral de Grenoble, appellation visible par les étudiants français et étrangers bien au-delà de la Savoie, et valoriser son expérience avec l'Italie dans le cadre et au service du PRES.

L'EDIT trouve ses fondements sur les caractéristiques pleinement internationales, et pour l'heure bi-nationales (une ouverture vers les universités suisses doit être développée au cours du contrat quadriennal 2011-2014) de l'EDIT, en modifiant en partie le profil qui avait été le sien lors de sa première élaboration. L'attention des porteurs du projet se concentrerait, ainsi, sur l'organisation d'une véritable ED franco-italienne capable de se joindre aux deux autres ED grenobloises en lettres-langues et sciences humaines (ED 454 et ED 50) en leur apportant d'une part une plus grande visibilité à l'international, en renforçant d'autre part une réelle dynamique interdisciplinaire. L'EDIT entend ainsi réunir tous les enseignants-chercheurs et les doctorants en lettres, en langues et en sciences humaines intéressés par un double parcours français et italien.

Dans la pratique, cela signifierait que :

- la formation serait techniquement bilingue, dans le sens que les cours du programme doctoral seront dispensés aussi bien en français qu'en italien, ce qui rendra nécessaire la mise en place d'un entretien préalable à l'inscription à l'EDIT afin de vérifier les compétences linguistiques de chaque candidat (un stage intensif ou un suivi linguistique, en fonction du niveau de chaque candidat, sera ensuite proposé) ;

- cette ED se caractériserait par sa forte attractivité géographique du fait de l'ouverture à tout étudiant provenant d'une université française ou italienne ;

- une dernière spécificité, essentielle, consisterait en son interdisciplinarité universitaire dans le sens où, contrairement aux autres ED du PRES de Grenoble, elle réunirait doctorants et enseignants-chercheurs provenant aussi bien d'un cursus de lettres et langues (côté français : Lettres modernes, LLCE et LEA) que de sciences humaines (histoire, sociologie, philosophie, psychologie).

Au cœur de cette EDIT, se trouveraient, alors, les échanges universitaires de part et d'autre des Alpes : mobilité étudiante et enseignante, partage de méthodologies de recherche différentes. Autant de facteurs qui permettraient de proposer une valeur ajoutée à la variété des ED du L'ensemble des remarques du comité d'experts nous amène ainsi à approfondir le dossier dans trois directions :

- le cadre financier qui comprend l'accompagnement des thèses (coordonnées par la Recherche), la mobilité induite par le caractère transfrontalier de l'EDIT (coordonnée par les Relations internationales), une planification estimative du budget ;

- le cadre pédagogique, qui rassemble les offres proposées aux doctorants, aussi bien en termes de formation que de publications et de suivi ;

- l'encadrement juridique, qui ne pouvait être défini *in abstracto*, en dehors de tout contexte institutionnel, et qui est aujourd'hui plus avancé, même s'il implique encore des particularités liées aux différences législatives en France et en Italie.

Enfin quelques remarques directement inspirées par le rapport du comité concluront ce dossier complémentaire qui devrait alors offrir une image convaincante du projet de l'EDIT porté par l'Université de Savoie.

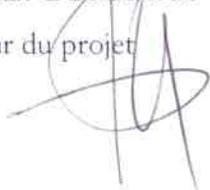
## Conclusion

Le positionnement de l'Université de Savoie dans le PRES de Grenoble est devenu une réalité au cours de l'année 2009 entre le moment de la rédaction du dossier projet (printemps 2009), l'achèvement du dossier (octobre 2009), la visite du comité (mars 2010) et le rapport des experts (mai 2010). Depuis, les grands conseils ont mandaté le Président pour mener à bien la négociation pour l'entrée en tant que membre fondateur (le statut actuel étant membre associé). Ce paramètre important a amené un certain nombre de changements de perspectives que la présente note a souhaité préciser.

Nous remercions le comité de visite pour la pertinence des remarques portées sur le projet d'Ecole Doctorale Internationale Transfrontalière, qui nous permettront d'approfondir ce dossier.

Christian GUILLERÉ

Porteur du projet

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' and 'G' intertwined, with a vertical line through the center.